

Document impacté	Nature de la modification validée	Origine de la modification		Envoyé en préfecture le 05/07/2019
Règlement graphique	Ajout de nouveaux secteurs concernés par l'archéologie préventive	Préfet (DRAC)	Exhaustivité	Reçu en préfecture le 05/07/2019
Règlement graphique	Modification du figuré de la servitude de linaire commercial	CCI	Lisibilité	Affiché le
Règlement graphique	Retrait de la servitude sur l'ilot de la boucherie	Enquête publique	Evolution	ID : 056-215601675-20190705-PLOUGCM2019_38-DE
Règlement graphique	Retrait du secteur d'OAP de l'ex-OAP 3 (située au Nord de l'école P. MEIRIEU)	Enquête publique	Evolution des projets sur le site et sécurité juridique du document	
Règlement graphique	Retrait de la servitude de périmètre d'attente (car zonage 2AU désormais)	Enquête publique	Evolution des projets sur le site	
Règlement graphique	Reclassement de l'ex-zone 1AUb en 2AU, et modification des zones 1AUa en 1AU	Enquête Publique, Préfet et GMVA	Evolution des projets sur le site et sécurité juridique du document	
Règlement graphique	Réduction de la zone Uba au bénéfice de la zone Ue (retrait de l'ex OAP 3)	Enquête publique	Evolution des projets sur le site	
Règlement graphique	Zonage de l'emprise située au Sud de Tremodec en Ab, car en coupure d'urbanisation	Préfet	Amélioration de la compatibilité avec la loi littoral	
Règlement graphique	Modification du périmètre de la zone NI du camping du Hallate	Enquête publique	Evolution des projets et compatibilité avec la loi Littoral	
Règlement graphique	Réduction de la zone Uba au sud de la rue Per Jakez Helias au bénéfice du zonage Ab	GMVA	Sécurité juridique du document	
Règlement graphique	Réduction de la zone Ubb de Kerphilippe au Sud de la route de Ty Len au bénéfice du zonage Na	Enquête publique	Sécurité juridique et cohérence du document	
Règlement graphique	Réduction de la zone Ubb au Nord de Kerphilippe dans la bande des 100m au bénéfice du zonage Na	Préfet	Compatibilité avec la loi Littoral	
Règlement graphique	Extension à la marge du zonage Uc au Nord de Tremodec	Enquête publique	Evolution des projets sur le site	
Règlement graphique	Ajouts d'éléments protégés au titre du petit patrimoine : four à pain (Le Bot, Bréguenan et Tremodec), fontaine (Moulin Heric, Petit Breguenan et Breguenan)	Enquête publique	Exhaustivité du document	
Règlement graphique	Ajout de 2 Emplacements réservés pour liaison douce (vers Pluneret à l'Ouest de Linderf, et entre Le Hallate et Lestréviau)	Enquête publique	Evolution des projets sur le site	
Règlement graphique	Ajout de l'ER30 (ex ER10 du PLU approuvé en 2013) relatif à l'aménagement de l'A82	Préfet	Exhaustivité du document	
Règlement graphique	Création d'ER autour des 3 passages à niveau de la commune en vue de leur modernisation (ER31 à 38)	Préfet	Evolution des projets sur le site	
Règlement graphique	Figuration des plans d'eau sur le règlement graphique	Enquête publique	Lisibilité du document	
Règlement graphique	Recalage des haies situées en lisières de voies sur le cadastre	GMVA	Lisibilité du document	
O.A.P.	Retrait du secteur d'OAP sectorielle n°3, et renumérotation en conséquence : secteurs 1,2,4,5,7,8 inchangés. Le secteur 6 est renuméroté en secteur 3, et le secteur 9 est renuméroté en secteur 6.	Enquête publique	Evolution des projets sur le site et cohérence du document	
O.A.P.	Modification de l'OAP du secteur 8, en raison de son classement en 2AU, avec retrait de la servitude de périmètre d'attente dès lors que l'emprise est zonée en 2AU	Enquête publique et Préfet	Evolution des projets sur le site	
O.A.P.	Les dispositions générales établies par GMVA sont rendues opposables à toute autorisation d'urbanisme, aussi bien hors OAP sectorielle que dans celles-ci (à l'exception du secteur 4)	GMVA	Application de la règle	
O.A.P.	Dans l'OAP 3 (ex OAP 6) modification de la voie en double sens initialement prévue en voie en sens unique Est vers l'Ouest	Enquête publique	Evolution des projets sur le site	
Règlement écrit	En Aa, Ab et Na, précision sur le respect des règles de réciprocité prévues à l'art L111-3 du code rural pour les extensions d'habitation	Chambre d'Agriculture, CDPENAF	Exhaustivité du document, sécurité juridique	
Règlement écrit	En zone Na, éloignement maximal des annexes de 20m au lieu de 25m entre la maison et l'annexe	Préfet (CDPENAF), GMVA	Sécurité juridique du document	

Règlement écrit	Retrait de la possibilité de constructions nouvelles en Ngv	Préfet (CDPENAF), GMVA	Sécurité	Envoyé en préfecture le 05/07/2019 Reçu en préfecture le 05/07/2019 Affiché le ID : 056-215601675-20190705-PLOUGCM2019_38-DE
Règlement écrit	Paragraphe N4, ajout des mêmes règles qu'en A4 concernant les implantations // aux voies et emprises publiques	Conseil Départemental	Cohérence	
Règlement écrit	Paragraphe A2.2, retrait de la mention "incompatible avec le voisinage des zones habitées"	Chambre d'Agriculture, CDPENAF	Sécurité	
Règlement écrit	En Ui, interdiction de la sous-destination artisanate et commerce de détail	GMVA	Compatibilité avec le SCOT	
Règlement écrit	Correction de l'en-tête de la zone NI pour préciser qu'il s'agit de zones en continuité d'urbanisation	GMVA, Préfet	Cohérence du document	
Règlement écrit	Création du règlement de la zone 2AU nouvellement créée	Conséquence des changements apportés au règlement graphique	Cohérence du document	
Règlement écrit	Retrait de la mention PLUS, PLAI, PLS dans la définition des logements locatifs sociaux	GMVA, Préfet	Sécurité juridique du document	
Règlement écrit	Illustration par un schéma du bardage de la pointe de pignon	GMVA	Compréhension de la règle	
Règlement écrit	Ajout de l'obligation de places banalisées pour les maisons individuelles, et relèvement de l'obligation par tranche de 60m² au lieu de 40m² en collectif	GMVA	Exhaustivité du document	
Règlement écrit	Précision des règles relatives à l'assainissement des eaux pluviales en zones U et AU	Enquête publique	Exhaustivité du document	
	Modification de la règle d'implantation // aux limites séparatives en zone Ub	GMVA	Efficacité de la règle	
Règlement écrit	Dans les dispositions générales (point 15), ajout de précision relatives aux zones inondables et ajout en annexe du guide d'application du R111-2 et des planches de l'AZI	Préfet	Exhaustivité du document	
Règlement écrit	Modification de la rédaction de la règle relative aux constructions, extensions de constructions et installations hors espaces urbanisés de la bande littorale des 100m	Préfet	Compatibilité avec la loi Littoral et sécurité juridique du document	
Règlement écrit	Ajout en annexe (n°4) de la délibération ayant instauré un périmètre d'études et de sursis à statuer	Commune	Exhaustivité du document	
Rapport de présentation	Modification du diagnostic relatif à la présentation de l'archéologie préventive (III.1.6.5) et de la présentation des règles se superposant au PLU (IV.5.4)	Préfet	Exhaustivité et sécurité juridique du document	
Rapport de présentation	Suppression de l'ancien paragraphe IV.5.9 relatif à la servitude de périmètre d'attente, celle-ci ayant été supprimée	Enquête publique	Cohérence du document	
Rapport de présentation	Modification du paragraphe relatif à la présentation de la servitude de linéaire commercial, celle-ci étant retirée de la boucherie	Enquête publique	Cohérence du document	
Rapport de présentation	Correction du paragraphe II.3.4.2.2 relatif au transport de matière dangereuse concernant la canalisation de gaz Vannes Ouest Pluneret	Préfet et GRTgaz	Exhaustivité du document	
Rapport de présentation	Ajout des 3 axes et 8 orientations de la charte du PNR au paragraphe IV.6.1.6	PNR	Exhaustivité du document	
Rapport de présentation	Complément du paragraphe II.2.1.6 sur les apports de l'ABC au PLU : carte des habitats naturels, mise à jour de la TVB, nouvelles espèces inventoriées	PNR	Exhaustivité du document	
Rapport de présentation	Complément des paragraphes II.2.1.2.2 et 3 avec les espèces inventoriées par l'INPN	PNR	Exhaustivité du document	
Rapport de présentation	Dans le paragraphe IV.6.1.3, ajout de la nécessité de prendre en compte la préconisation du PDU de réaliser des études de déplacements pour les projets de plus de 100 logements	Enquête publique	Sécurité juridique du document	
Rapport de présentation	Modification du tableau des surfaces, et des surfaces des différentes zones au paragraphe IV.2.1	Conséquence des changements apportés au règlement graphique	Cohérence du document	

Rapport de présentation	Complément de la justification de la délimitation des EPR (IV.6.2.5)	Préfet	Améliora	Envoyé en préfecture le 05/07/2019 Reçu en préfecture le 05/07/2019 Affiché le ID : 056-215601675-20190705-PLOUGCM2019_38-DE
Rapport de présentation	Mise à jour de l'évaluation environnementale au regard des ajustements du projet et des recommandations de la MRAE	Conséquence des changements apportés au PLU et MRAE	Cohérend	
Rapport de présentation	Ajout du IV.1.4 expliquant l'évolution du projet pour le rendre pleinement compatible avec l'objectif du PADD et le SCOT de GMVA	Préfet, GMVA et enquête publique	Sécurité juridique du document	
Rapport de présentation	Justification de la qualification de Lohenven, Tremodec, Lerion et Le Hallate comme secteurs déjà urbanisés (SDU) au SCOT arrêté de GMVA	Préfet, GMVA	Sécurité juridique du document	